Le 01/01/2021

PERMIS CE

Objectifs du module :

- Acquérir, dans le respect des règles de sécurité, les compétences techniques, réglementaires, professionnelles et relationnelles permettant de se présenter aux épreuves d'examen du permis de conduire de la catégorie CE

Public et pré requis :

- Type de public : Tout public, Pour les PMR : une visite spécifique est obligatoire via un médecin agrée
- Pré-requis : Etre âgé de 21 ans, être titulaire du permis C en cours de validité, être reconnu apte médicalement à la visite médicale auprès d'un médecin agrée pour les permis de conduire, savoir lire et écrire la langue Française.

Modalités techniques et pédagogiques :

- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules articulés de transport de marchandises adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

Suivi et évaluation :

- Modalités de suivi : 5 évaluations de synthèse
- Modalités d'évaluation : Des évolutions correspondant à chacun des objectifs particuliers de chacune des étapes
- Des épreuves type examen en fonction de l'évolution de la formation
- Taux de réussite : 87%

Modalités de déroulement :

- Durée : 70h de Formation
- Lieu : Villeneuve d'Ascq

Programme :

Le programme de formation comprend :

1 HORS CIRCULATION

- Le code de la route, réglementation.
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- La sécurité et la signalisation routière.
- Maitriser le véhicule en marche avant à l'allure faible.
- Maitriser le véhicule en marche arrière.
- Effectuer des arrêts de précision.
- Effectuer l'attelage et le dételage du véhicule et de sa remorque (ou semi)
- Réalisation de manœuvres

2 CIRCULATION

- Procéder aux contrôles et vérifications précédents le départ en circulation
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître et franchir les situations présentant des difficultés particulières.

3 VALIDATION

Délivrance du permis de conduire de la catégorie CE par la préfecture si réussite aux épreuves